



Sepp Blatter
Foundation

Rapport annuel 2015

Rapport annuel 2015

Après sa création le 1^{er} mars 2006, la Sepp Blatter Foundation clôture désormais son 9^e exercice.

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2015.

1. Conseil de fondation

Depuis le 14 juillet 2011, la composition du conseil de fondation est la suivante:

- Niklaus Furger, président, Viège,
- Sepp Blatter, membre fondateur et membre, Viège,
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et secrétaire, Viège,
- Jean-Paul Brigger, membre, Saint-Nicolas.

2. Activités de la fondation

Remise du prix 2014 le 16 octobre 2015 à Loèche

Le Prix 2014 de la Sepp Blatter Foundation a été décerné officiellement le jeudi 16 octobre 2015 à la Fondation Schloss Leuk.

Ainsi, la Sepp Blatter Foundation rend hommage à ses nombreuses activités. Dans le même temps, elle souligne l'importance de la culture qui, outre le sport, constitue l'un des piliers d'une société pacifique et solidaire.





Séances du conseil de fondation

En 2015, le conseil de fondation s'est réuni comme suit:

- Séance ordinaire n° 21 le vendredi 10 avril 2015 à Viège,
- Séance ordinaire n° 22 le vendredi 16 octobre 2015 à Viège.

Les principales décisions prises ont été les suivantes:

Séance du 10 avril 2015

- Approbation définitive des comptes annuels 2014 et du bilan au 31 décembre 2014
Décision: - Affectation au fonds de donation de: CHF 25 000,00
- Report à nouveau: CHF 2 410,60
- Le prix 2014 a été décerné à la Fondation Schloss Leuk.
- Le prix 2015 est décerné à l'Association valaisanne de football qui œuvre à la promotion du football féminin, conformément à sa structure «Football Féminin Valaisan».
- Analyse de huit demandes d'aide financière et décision. Sont à noter les réponses positives aux demandes du FC Turtmann pour un don de CHF 2 000 dans le cadre de son tournoi des juniors E et F et à la fête des cultures à Viège avec un don de CHF 2 500. Le tournoi Hallenmaster haut-valaisan s'est quant à lui vu attribuer une dotation de CHF 1 500.
- Décision de remodeler le site Web et de l'adapter aux périphériques mobiles.
- Décision de ne pas poursuivre l'espagnol et l'italien, mais de créer un lien vers la langue anglaise.
- Présentation du rapport annuel 2014



Séance n° 22 du 16 octobre 2015

- Corinne Imboden-Zurwerra est accueillie avec un bouquet de fleurs. Nous la félicitons tous pour son mariage.
- Modification du procès-verbal du 10 avril 2015, point 7: date de la remise du prix 2015: 8 mars 2016.
- Analyse de sept demandes d'aide financière et décision.
- La réponse positive à la demande d'Addiction Valais est à noter. Un don de CHF 2 000,00 lui est octroyé pour l'organisation de la manifestation sur le thème des addictions et du sport, organisée avec des étudiants du collège Spiritus Sanctus.
- Présentation du bilan et du compte de résultat pour la période de janvier à octobre 2015.
- La remise du prix 2014 à la Fondation Schloss Leuk est fixée pour le 16 octobre 2015.
- La remise définitive du prix 2015 aura lieu le 27 juin 2016 à Ovronnaz.

3. Dons reçus par la fondation

Tous les dons promis à la fondation ne lui ont malheureusement pas été versés.
Les dons pour l'exercice sous revue s'élèvent à un montant total de CHF 3 984,05.

Que tous les donateurs soient ici chaleureusement remerciés pour leur soutien.

4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 66 115,44, répartis comme suit:

- Marketing et conseil informatique	CHF	20 745,05
- Conseil juridique et autre	CHF	1 625,55
- Bureau et administration	CHF	2 380,45
- Charges d'intérêt/liquidités	CHF	143,80
- Frais de garde	CHF	11 592,75
- Différence de change/devises étrangères	CHF	1 292,13
- Pertes sur placements financiers	CHF	28 335,71
Total	CHF	<u>66 115,44</u>

Les recettes se sont quant à elles élevées à CHF 16 054,25, et se décomposent comme suit:

- Dons	CHF	3 984,05
- Revenus des placements financiers	CHF	12 070,20
Total	CHF	<u>16 054,25</u>

Un excédent de dépenses de CHF 50 061,19 a ainsi été dégagé à la clôture de l'exercice.

5. Affectation de l'excédent de recettes

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	2 410,60
Excédents de dépenses de l'exercice	CHF	-50 061,19
		<hr/>
	CHF	-47 650,59
		<hr/>
Dotation au fonds des dons associé	CHF	0,00
		<hr/>
Report à nouveau	CHF	-47 650,59
		<hr/> <hr/>

6. Évolution du fonds des dons

Solde au 1 ^{er} janvier 2015	CHF	982 300,00
Dotation au fonds (sur décision du conseil de fondation)	CHF	25 000,00
<i>./. Dons</i>		
FC Haut-Valais tournoi Hallenmaster	CHF	- 1 500,00
Forum Migration Haut-Valais	CHF	- 2 500,00
Collège Brigue, addiction et sport	CHF	- 2 000,00
FC Turtmann, tournois de juniors E et F	CHF	- 2 000,00
Schloss Leuk	CHF	- 25 000,00
		<hr/>
Solde au 31 décembre 2015	CHF	974 300,00
		<hr/> <hr/>

7. Patrimoine net et capital social de la fondation

Au 31 décembre 2015, le patrimoine net de la fondation s'élevait à CHF 1 026 649,41. Il se décompose comme suit: report de l'excédent de dépenses de CHF -47 650,59, fonds des dons de CHF 974 300,00 et capital social de CHF 100 000 versé par Sepp Blatter.

Viège, le 5 avril 2016

Pour la Sepp Blatter Foundation

Niklaus Furger
Président